

Temucuicui, communauté mapuche, prisonniers dans leur propre terre¹

« *Comment est-il possible que nous soyons prisonniers sur notre propre territoire ?* », interpelle Jorge Huenchullan, le werken (porte-parole) d'une communauté composée de 120 familles. Ces « gens de la terre » vivent dans un hameau dénommé Temucuicui qui est situé dans la commune d'Ercilla (9^e région aussi appelée Araucanie) à 700 km au sud de Santiago. Ils sont en première ligne du combat pour la récupération des « Walmapuche », leur territoire ancestral, de leur culture et de leurs droits politiques.

La communauté Temucuicui revendique les terres arrachées aux Mapuche. Cette spoliation a débuté avec la Conquête espagnole. Toutefois jusqu'à l'accès du Chili à l'indépendance, les Mapuche avaient conservé une partie de leur territoire qui demeurait indépendant en vertu des traités de paix et de commerce². Au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle, l'État chilien lance une campagne militaire, la « Pacification de l'Araucanie », pour l'incorporer à celui de l'État. L'armée chilienne pénètre dans le « Walmapuche », se livre à un véritable génocide. Les survivants sont assignés à résidence dans des réserves. Temucuicui, l'une de celle-ci, fut d'abord dirigée par l'ancien Lonko Epuleo Conomi. La réserve est ensuite divisée et morcelée par l'État. Les Mapuche reçoivent deux titres de propriété- Titulo de Merced- pour deux parcelles distinctes. Le premier est établi au nom de Queipul, le deuxième au nom de Millanao. Pourtant en 1919, l'État chilien met ces terres aux enchères. Elles sont acquises par Juan Patterson, colon européen et incorporées dans sa propriété de 1652 hectares sous les noms de fundos (fermes) Alaska et Temucuicui.

Depuis lors, les Mapuche n'ont cessé d'interpeller l'État et la justice, pour les récupérer. Leurs plaintes auprès du « Juzgado de Indios³ » ont été rejetées ou ignorées, les démarches administratives ou les interpellations du pouvoir politique n'ont pas abouti. Trois décades plus tard, la génération suivante est parvenue après un long processus à récupérer les terres. En effet, dans le contexte de la « Réforme agraire » (gouvernements Frei mais surtout Allende), les plaintes des Mapuche sont enfin écoutées. Entre 1970 et 1973, ils recouvrent leur terre, s'y réinstallent et travaillent ces terrains parfois en friche ou déboisés. Les Patterson se retirent de cette zone mais pour trois ans seulement. Le coup d'état de Pinochet amène une violente répression dirigée contre les dirigeants mapuche et le 24 septembre 1973 une « Contre réforme agraire » est imposée. Les terres leur sont à nouveau arrachées et sont restituées aux héritiers de Patterson. Ceux-ci les revendront en 1978 à l'entreprise forestière Mininco.

Temucuicui et « el nuevo trato » (un accord nouveau) 1989

Pendant la campagne présidentielle, en fin de dictature, une sorte de parlement entre le candidat de la « Concertación » Patricio Aylwin et des représentants Mapuche a lieu à Nueva Imperial (1989). « El Nuevo Trato » y est signé. Il prévoit la reconnaissance constitutionnelle des peuples indigènes, la promulgation d'une « loi indigène » (droit à la terre, aux ressources naturelles, reconnaissance de leur culture) et la ratification de la convention OIT 169. En 1990, la « Concertación » gagne les élections, la loi indigène est promulguée après avoir subi de nombreux amendements qui en dénaturent l'esprit. La CONADI (Corporation Nationale Indigène) est constituée ainsi qu'un fond pour le rachat des terres. Celui-ci se révèle insuffisant pour racheter la totalité des terres spoliées, celles qui le sont, sont souvent peu productives. Dès 1991, les membres des communautés Mapuche dénoncent ces faits et réclament la restitution de la totalité des terres saisies incorporées injustement au territoire national ou revendue à des tiers.

En 1993, la communauté Temucuicui revendique cette restitution lors d'une réunion entre Mapuche et représentants de l'État. La surface qui leur a été attribuée est largement insuffisante pour satisfaire au besoin des 618 membres de leur communauté. Des jeunes sont obligés d'émigrer. Comme les autres communautés Mapuche sont dans le même cas, elles ne peuvent les absorber. Ils réclament la restitution des parcelles nommées « fundo Alaska » encore propriété de l'entreprise forestière Mininco. C'est dans ce contexte que surgit la mobilisation de toute la communauté de Temucuicui. Celle-ci s'intensifie à partir de 1999. La communauté bataille pour récupérer des terrains nécessaires à sa subsistance. Mais ni l'État ni les industriels ne sont prêts à lâcher ces terres exploitées intensivement. Au contraire, les différentes actions menées par les Mapuche sont de plus en plus sévèrement réprimées par les forces policières. Cependant la société Mininco finit par revendre les terrains à la CONADI qui les restitue aux Mapuche.

¹ Mella Seguel E. et Meza-Lopehandía Glaesser M., Temucuicui : Paradigma de la vulneración de los derechos fundamentales de los pueblos indígenas en Chile.

² Conclu entre les Espagnols et les Mapuche in Site SOGIP, Cloud L., Terre, Territoire et ressources | <http://www.sogip.ehess.fr/spip.php?rubrique41>

³ Tribunal des Indiens

«Grâce à cet espace regagné par la lutte » se félicite Rodrigo Huenchullan, 26 ans, « nos familles peuvent avoir plus de bétail et vivre mieux. Cependant, la terre récupérée est encore incultivable. Les sols ont été acidifiés par les pins. On arrache les plantations exotiques pour laisser repousser les espèces locales, et la nature reprend peu à peu le dessus. Pour gagner leur vie, beaucoup de jeunes sont obligés d'émigrer vers le nord durant les mois de cueillette de fruits. Et le manque de terre a déjà poussé certains vers les périphéries pauvres des villes. Plus de 50 % des Mapuche seraient citadin »

Cela reste insuffisant, aussi la communauté réclame la restitution d'autres terrains qui faisaient partie de leur territoire ancestral afin de préserver le peuple Mapuche et d'éviter la migration forcée des jeunes. Particulièrement celle d'un terrain acquis par un riche propriétaire terrien d'origine suisse, René Urban. Il coupe la communauté mapuche de Temucuicui en deux parties, ses habitants doivent passer aux abords du champ pour pouvoir passer d'un point à un autre. Or comme René Urban considère que les Mapuche sont des «*déprédateurs qui n'ont aucune capacité intellectuelle ni volonté*», il dépose de nombreuses plaintes dans lesquelles il les accuse d'avoir mis le feu à sa maison, à ses champs ou d'avoir dérobé son bétail. Selon des chercheurs de l'ODPI⁴, ces plaintes ont été déclarées infondées après de longs procès mais ont donné lieu à de multiples incursions policières dans les communautés, à des arrestations arbitraires très violentes entraînant des blessures (coups, blessures par balles, ...). Depuis, la maison patronale d'Urban, située à moins de 200 mètres de la maisonnette habitée par Jorge Huenchullan et sa famille, fait l'objet d'une surveillance policière impressionnante qui se charge de protéger les intérêts de ce latifundiste.

« Toute ma famille est née ici. Coûte que coûte, nous allons récupérer ces terres », martèle Jorge Huenchullan.

Les territoires Mapuche ont été arrachés par la violence tant par les conquérants espagnols que lors de la constitution de l'Etat chilien ou pendant la dictature. Leur restitution partielle s'est accompagnée d'une politique répressive. Depuis, la violence policière fait partie du quotidien des habitants. Des perquisitions sont menées par la police, même dans l'école de la communauté, elles sont accompagnées de menaces, d'un harcèlement judiciaire et se soldent par des blessés par balles en caoutchouc. Aucune équipe présidentielle de la Concertation (Aylwin, Frei, Lagos, Bachelet) n'a mis fin à la politique répressive à l'encontre des Mapuche. Des lois telle que la « Loi Antiterroriste » promulguée sous la dictature ont été et sont utilisées à leur encontre

Le gouvernement actuel poursuit également cette politique répressive, le harcèlement policier est continu.

La femme de Jaime Huenchullan dit : *«Jaime est tellement souvent en prison ou recherché qu'il ne peut pas cultiver. Parfois, on n'a pas de quoi manger.»* Une quinzaine d'hommes de Temucuicui sont poursuivis par la justice. *«J'élève mes enfants avec les forces spéciales des carabiniers, se désespère Griselda Calhucque. Ils débarquent constamment sans mandat de perquisition, à 5 heures du matin, donnent des coups dans la porte, cassent les vitres, retournent les matelas, nous mettent dehors avec les petits dans le froid. Si je proteste, je reçois des coups de crosse. Pour eux, nous ne sommes pas des personnes, seulement de sales Indiens.»* Depuis peu, l'épouse de Jaime amène ses enfants chez le psychologue à Ercilla. *«Ils ne veulent plus jouer seuls dans la cour, explique-t-elle. Dès qu'ils entendent un bruit d'hélicoptère ou une voiture, ils se cachent, terrifiés. Ils ont peur que la police vienne arrêter leur père.»*

Jaime est poursuivi pour six délits à cause d'un incendie, qui s'est produit en 2006, sur la propriété de René Urban. Il refuse de se rendre et d'attendre son procès en détention préventive ; comme Rodrigo, son frère, il a choisi la clandestinité. Il ne croit pas à la justice chilienne : *«Face à un René Urban, la parole d'un Mapuche ne vaut rien. Nous avons réuni des preuves que deux des quatre accusés se trouvaient à plus de 600 km ce jour-là. La cour ne les a même pas prises en compte.»* Aujourd'hui, la Communauté fait face à diverses plaintes déposées par les propriétaires terriens, et la confrontation entre les forces des polices, propriétaires et « Comuneros » continue, avec des conséquences psychologiques, physiques pour les enfants et les habitants des communautés. Le 29 juillet un enfant de 14 ans fut blessé par balle par le propriétaire terrien à Temucuicui, et deux autres blessés par la police spéciale, gardienne des fermes des colons. On n'a jamais inquiété l'auteur des tirs à l'encontre des enfants.

Comité de Solidarité avec le peuple Mapuche



comabe08@gmail.com

⁴ ODPI Observatorio de Derecho de los Pueblos Indígenas (observatoire des droits des peuples indigènes)